



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Restructuration du système de santé français

Question écrite n° 37959

Texte de la question

M. Arnaud Viala attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les limites du système de santé français mises en exergue par la crise de la covid-19. Depuis le mois de mars 2020, l'ensemble des soignants du pays sont confrontés à une extrême pression pour lutter contre l'épidémie de la covid-19. Les conséquences sanitaires directes et indirectes liées à cette épidémie sont dramatiques. À l'heure actuelle, on dénombre plus de 90 000 décès en raison de l'épidémie en seulement un an, plusieurs centaines d'admission en réanimation quotidienne ainsi qu'une déprogrammation des soins et des examens qui débouche sur une moins bonne prise en charge des patients non-covid. Le système de soin est aujourd'hui fragilisé que ce soit le milieu hospitalier, le secteur médico-social, le secteur libéral ou encore pour les aidants familiaux. Chacun de ces secteurs subit un lourd tribut de cette crise sanitaire et n'aperçoivent pas le bout du tunnel. Il faut ajouter à cela que de nombreux professionnels de santé ne se sentent pas assez reconnus alors même qu'ils sont en première ligne depuis de nombreux mois et ce malgré les promesses de revalorisation salariale prévues par le Ségur de la santé. Le système de santé est à la limite de l'implosion notamment dans certains territoires. En effet, dans les zones rurales l'hôpital public est en extrême souffrance et nécessite une profonde restructuration afin d'assurer la sécurité sanitaire de la population et de répondre à leurs attentes. Il lui demande quelles sont les mesures à moyen et long terme que compte mettre en place le Gouvernement afin de se prémunir d'une autre crise de l'ampleur de celle que le pays est en train de traverser.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37959

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2907

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)